



VIII FORUM DE L'APICULTURE DE LA MEDITERRANEE

CHEFCHAOUEN 22-23 Novembre 2016

L'apiculture au Maroc dans une vision méditerranéenne: limites,
défis et opportunités de développement

Mr M'HAMED ABOULAL
Président de la FIMAP

22 NOEMBRE 2016

1- POTENTIALITES APICOLES AU MAROC

Les potentialités apicoles sont très importantes grâce aux ressources mellifères très diversifiées, principalement les forêts d'Eucalyptus, les vergers d'agrumes et des rosacées, les cultures fourragères (bersim, luzerne..), les cultures industrielles (tournesol,...), les plantes naturelles de montagne: Thym, Euphorbe, Romarin, Lavande, Armoise, les plantes spontanées et les forêts avec le sous bois d'une superficie de plus 5 millions d'Ha.

Les périodes de floraison (de production) au Maroc couvrent presque toute l'année, avec une floraison largement réduite durant la période de septembre à décembre de chaque année qui coïncide avec les périodes d'hivernage.

Le potentiel de production au Maroc est estimé à plus de 50.000 tonnes/an

1- POTENTIALITES APICOLES AU MAROC

Principales flores mellifères et Types de miel produit par région

- **Miel des agrumes**

- Régions : Gharb, Berkane, Tadla, Marrakech Tansift Alhaouz et Souss Massa

- **Miel d'Eucalyptus**

- Région : Gharb (essentiellement) et Doukkala

- **Miel d'Euphorbes (Zgoum):**

- Région : Tadla-Azilal

- **Miel de thym:**

- Régions : Errachidia, Ouarzazate, Alhaouz, Souss Massa, Essaouira, Rif et l'Oriental

- **Miel de Romarin:**

- Région : Errachidia et l'Oriental

- **Miel de lavande:**

- Région : Oulmes, Ifrane, Essaouira et le Rif

- **Miel de jujubier:**

- Région : Oriental, Meknès, Khénifra, Tafilalet, Marrakech Tansift Alhaouz.

- **Miel d'Euphorbe : Tikiwt (Daghmous)**

- Régions : Souss Massa et Guelmim.

- **Miel de caroubier:**

- Région : Tadla-Azilal, Al Haouz, essaouira, Taza et le Rif

- **Miel d'arbousier:**

- Région : Tanger, Tétouan-Larache-Chefchaouen

1- POTENTIALITES APICOLES AU MAROC

Population et races d'abeilles au Maroc

Trois races d'abeilles sont exploitées par les apiculteurs:

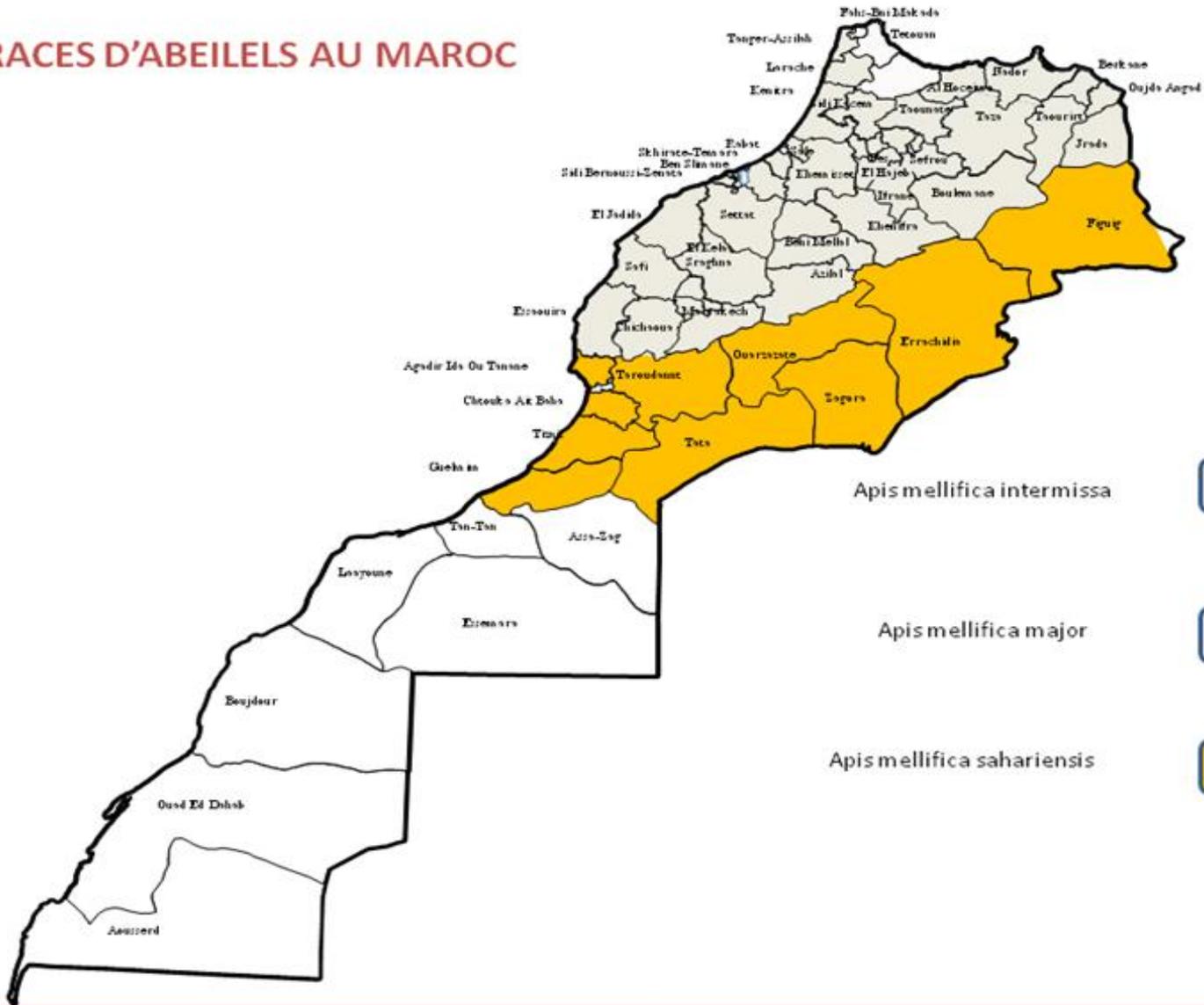
✓ La race africaine de couleur noire : *apis mellifica intermissa*, connue par l'appellation « la tellienne ». Elle est répandue dans la plupart des régions du Maroc et peuple près de 90% des effectifs des ruches. Elle se caractérise par sa parfaite adaptation au milieu, son agressivité qui est parfois excessive et par sa tendance à l'essaimage. Durant la dernière décennie, cette race est devenue peu productive en raison de son état avancé de métissage et par l'insuffisance des programmes de sélection.

✓ La race du nord de couleur noire grisâtre : *apis mellifica major*. Elle est répandue au nord ouest du pays, dans les régions du rif et elle s'approche de la race Espagnole *apis mellifica héberica*. Elle est moyennement productive, agressive et essaimeuse. Elle peuple près de 5 % des effectifs des ruches au nord du Maroc.

1- POTENTIALITES APICOLES AU MAROC

✓ La race jaune saharienne : *apis mellifica sahariensis*. Elle est localisée uniquement dans le sud du Maroc et de l'Algérie. Au Maroc, comme le montre la carte ci-après, elle est répandue selon l'axe géographique: Figuig – Tafilalet, Ouarzazate, Zagoura, Souss Massa, Tiznit et Guelmim. Elle se caractérise par sa douceur, sa parfaite adaptabilité au climat saharien à des températures élevées et aux nectars concentrés ; elle est prolifique et très productive et peuple près de 5 % des effectifs des ruches au Maroc. C'est une race en voie de disparition et qui nécessite une attention particulière pour la sauvegarder et la développer. L'apiculture au sud du Maroc est l'une des rares activités génératrices de revenus avec un cycle de vie de projet court et qui nécessite des investissements relativement faibles et adaptés aux capacités des populations rurales.

RACES D'ABEILELS AU MAROC



Apis mellifica intermissa



Apis mellifica major



Apis mellifica sahariensis



1- POTENTIALITES APICOLES AU MAROC

Planning de transhumance des ruches de production au MAROC



2- PRODUCTIONS APICOLES AU MAROC

Les effectifs des ruches sont estimés à

- 485.000 ruches modernes de type Langstroth et Dadant
- 160.000 Ruches traditionnelles

→ En 2015, la production totale de miel est estimée à **5 815** tonnes

-**5015** tonnes produites par le secteur moderne

- **800** tonnes produites par le secteur traditionnel

→ La production de cire est estimée à 500 tonnes

3- PRINCIPALES CONTRAINTES DE LA FILIÈRE APICOLE AU MAROC

En matière de production et productivité

- Les contraintes liées au milieu naturel, notamment les changements climatiques et les sécheresses successives des dernières décennies ont perturbé le calendrier des floraisons et des miellées ;
- Certaines limitations d'accès à des espaces forestiers de plus en plus gérés par des sociétés privées ou à des vergers d'agrumes privés, empêchent les apiculteurs de l'exploitation de ressources mellifères.
- La déforestation qui diminue les superficies forestières
- Le reboisement des forêts par des espèces d'Eucalyptus peu productives qui produisent plus du bois que du miel.
- La pratique très faible de sélection des races d'abeilles productives .
- L'insuffisance de programme de recherche et de purification des races d'abeilles locales
- La présence de maladies, notamment la varroase
- L'insuffisance de l'encadrement du secteur : très peu de cadres ou techniciens spécialisés en apiculture.

3- PRINCIPALES CONTRAINTES DE LA FILIÈRE APICOLE AU MAROC (suite)

- Faible niveau de technicité de certains apiculteurs en matière de conduite technique d'un élevage apicole moderne.
- Insuffisance des programmes de transfert de technologie en matière de diversification de produits de la ruche et aussi en apithérapie.

En matière de conditionnement, de valorisation et de commercialisation des produits de la ruche :

- Dans ce domaine, le seul produit commercialisé et source principale de revenu des apiculteurs est le miel.
- Des efforts sont à déployer pour la valorisation et la diversification des produits de la ruche. Notamment par la labellisation et la certification des produits des tiroirs.
- Malgré les efforts de l'Etat (ONSSA), des efforts restent à déployer pour améliorer le contrôle de la qualité et de traçabilité du miel importé

4- ORGANISATION DE LA FILIÈRE APICOLE AU MAROC

La filière est organisée en Fédération Interprofessionnelle Marocaine de l'Apiculture (FIMAP) : créée en février 2011

Dans le cadre du Plan Maroc Vert, et pour permettre aux interprofessions agricoles d'être reconnues et avoir une situation juridique conforme, l'Etat a publié la loi 03-12, relatives aux interprofessions agricoles et halieutiques.

Dans ce cadre, la FIMAP s'est restructurée en 2016, pour se conformer à cette loi, après la publication des textes d'application de ladite loi, notamment, l'arrêté définissant le niveau de représentativité des organisations professionnelles composant cette Fédération.

4- ORGANISATION DE LA FILIÈRE APICOLE AU MAROC

La FIMAP est composée de 3 collèges:

- Fédération Nationale des Apiculteurs producteurs de miel et des autres produits de la ruche
- Fédération Nationale des transformateurs et des valorisants de miel et des autres produits de la ruche
- Fédération Nationale des commerçants de miel et des autres produits de la ruche

Toutes ces fédérations sont structurées et regroupent 15 associations régionales des apiculteurs de toutes les régions du Royaume du Maroc

5- la FIMAP : une institution bien structurée, représentative et contractuelle avec le Gouvernement du Royaume du Maroc

La FIMAP, est une organisation professionnelle qui se caractérise par:

➔ **Des organes de gestion administratives à l'échelle nationale et régionale.**

Au niveau national: le conseil d'administration, le bureau national et l'administration gérée par un directeur

Au niveau régional, chacune des 15 associations membres: a un conseil d'administration

5- la FIMAP : une institution bien structurée, représentative et contractuelle avec le Gouvernement du Royaume du Maroc

En 2011, dans le cadre de la dynamique du Plan Maroc vert (PMV), et à l'instar des autres interprofessions, la FIMAP a conclu un contrat programme de développement de la filière apicole avec le Gouvernement du Royaume du Maroc pour la période 2011-2020.

Le coût global des investissements prévus par le contrat programme est de 1,48 Milliards Dhs, dont l'Etat contribuera par 388 Millions Dhs et la profession par 1,092 milliards de Dhs

Les principaux objectifs du contrat programme sont:

5- la FIMAP : une institution bien structurée, représentative et contractuelle avec le Gouvernement du Royaume du Maroc

- ✓ **La Promotion de l'investissement et la création de 40.000 nouveaux emplois;**
- ✓ **L'encouragement de la valorisation des produits de la ruche pour une meilleure valeur ajoutée (produit de terroir ,labellisation....).**
- ✓ **L'amélioration de la productivité et de la compétitivité pour réduire les coûts de production (amélioration génétique ,recherche appliquée ,transfert de technologie**)
- ✓ **La promotion de la qualité par l'amélioration des conditions techniques et sanitaires de production, de commercialisation et de transformation des produits de la ruche;**
- ✓ **La contribution au développement rural et l'amélioration des revenus des éleveurs;**
- ✓ **L'amélioration de l'offre du miel et des autres produits de la ruche à des prix abordables;**
- ✓ **Développement des services de pollinisation (arboriculture, rosacées...)** ;
- ✓ **Durabilité et pérennité des systèmes de production et de préservation de l'équilibre environnemental et de la biodiversité;**

6- la FIMAP peut contribuer au développement de la filière apicole au niveau de la méditerranéen

Etant donnée que la FIMAP est parmi les membres fondateurs de l'APIMED

et convaincu du rôle que peut jouer l'APIMED dans le développement de la filière apicole au niveau méditerranéen



La FIMAP peut être un acteur principal dans le processus de développement de la filière apicole méditerranéenne



- ✓ **Grace à ses structures et ses organes d'administration et de gestion**
- ✓ **Grace au contrat programme conclu avec le Gouvernement dans le cadre du Plan Maroc Vert et les résultats très importants obtenus par sa mise en œuvre**
- ✓ **Grace aux différentes conventions de partenariat conclues avec autres organismes et organisations**
- ✓ **Grâce à son expérience en tant que membre de l'Union Maghrébine des Apiculteurs (UAPIM)**
- ✓
- ✓ **Grace aux expériences acquises, au savoir faire et de ses capacités importantes**

6- la FIMAP : contribuer au développement de la filière apicole au niveau de la méditerranéen

✓ **Axes stratégiques proposés**

➔ **La FIMAP conclura des conventions de partenariat avec des partenaires méditerranéens pour**

a- Réaliser des études de races

• **Objectifs : identifier et sélectionner les races locales de chaque biotope, comme base de développement des productions apicoles**

b - Renforcer les capacités des apiculteurs et de la filière dans la méditerranéen

• **Objectifs:**

mise à niveau technique et des conditions cadres de la filière

promotion de la filière

développer les échanges commerciaux entre les pays

partager les expertises entre les pays

6- la FIMAP : contribuer au développement de la filière apicole au niveau de la méditerranéen

✓ **Axes stratégiques proposés**

b - Renforcer les capacités des apiculteurs et de la filière dans la méditerranéen

• **Objectifs: suite**

Renforcement des structures des organisations professionnelles pour leur permettre d'assurer leur rôle de partenaire de développement

Coordination de leur activité, la décentralisation et la déconcentration.

Renforcement du partenariat public privé,

Développement de la synergie au niveau de la région méditerranéenne

Développer un réseau de communication et d'échange

c- Mise en place d'un système de coordination et de suivi avec les organisations professionnelles membres de l'APIMED :

→ Mise en place d'un système de coordination, de suivi, de reporting et d'évaluation des projets de développement de l'apiculture dans toutes les régions de la méditerranée.

→ Mise en place d'un système de coordination avec les départements des ministères de l'agriculture de ces pays est nécessaire pour une meilleure complémentarité et efficacité pour la réalisation des programmes de développement

d- Programme de recherche/développement :

Lancer des programmes de recherche/développement, qui visent à surmonter les contraintes et les problèmes de la filière apicole dans les pays de la méditerranée et répondre aux besoins de la profession, notamment :

- Caractérisation des races d'abeilles locales.**
- lancement des programmes de purification de ces races et d'amélioration de leur productivité (schéma d'amélioration génétique).**
- caractériser les miels de la région de la méditerranée : établissement des cartes mellifères et typologie des miels.**

6- la FIMAP : contribuer au développement de la filière apicole au niveau de la méditerranéen

e - Coordination régionale méditerranéenne:

→Centre apicole méditerranéen

*** dans le cadre du contrat programme pour le développement de la filière apicole au Maroc,
La FIMAP créera un centre apicole national cofinancé: gouvernement-FIMAP**

*** la FIMAP proposera de valoriser ce centre au profit de la filière apicole dans la région
méditerranéenne**

Objectifs:

- Création de la base de données relatives à toutes les composantes de la filière apicole dans la méditerranéen**
- diffusion et partage de la base de donnée**
- centre de formation apicole et de conseil agricole**
- centre d'amélioration génétique**

7- la FIMAP : contribuera à la mise en place d'un Système d'Information (SI) pour servir de base au développement de la filière apicole au niveau de la méditerranéen

- Système d'Information de la FIMAP

→ Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes de développement de la filière apicole au Maroc, la FIMAP a mis en place un SI national avec l'appui de la coopération Suisse (projet ASAP-M)

*** Ce SI permet de collecter toutes les données relatives à la filière apicole, informer les apiculteurs sur entre autres:**



les zones de productions et les orienter pour les transhumances, suivre les prix des intrants, des miels et des autres produits de la ruche, suivre les maladies et leur expansions....

→ En conséquence, Ce SI permettra de contribuer à la mise en place d'une base de données méditerranéenne

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

